



## Hénin-Beaumont

**Mairie d'Hénin-Beaumont**

**1 Place Jean Jaurès**

**BP 90109 - 62252 Hénin-Beaumont Cedex**

**Service Manifestations**

**Affaire suivie par :**

Rachel BOISSON

Tél. : 03.21.74.87.27

[rachel.boisson@mairie-heninbeaumont.fr](mailto:rachel.boisson@mairie-heninbeaumont.fr)

À Hénin-Beaumont, le 18 MARS 2023

**Objet :** Mise en concurrence de l'occupation du domaine public

Madame, Monsieur,

La Commune d'Hénin-Beaumont met à disposition son domaine public pour y accueillir une activité de restauration à l'occasion des fêtes champêtres. Celles-ci se dérouleront les 14 et 26 juillet puis les 10, 23 et 31 août.

A cette occasion, la Commune d'Hénin-Beaumont souhaite mettre à l'honneur les commerçants locaux en leur proposant de tenir 1 ou 2 stands à l'intérieur du parc public. Pour ce faire, les commerces de bouche / restauration recherchés sont les suivants :

- **1 commerçant pouvant proposer à la vente une restauration sucrée (crêpes, gaufres, glaces...)**
- **1 commerçant pouvant proposer à la vente une restauration salée (sandwiches, frites, cochon grillé ...)**

*Chaque commerçant doit être capable d'assurer le stockage et la réfrigération sur place de ses produits. La vente de boissons alcoolisées et non alcoolisées sera assurée par la ville d'Hénin-Beaumont seulement.*

En considération de l'ordonnance n°2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques qui oblige, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2017, à mettre en concurrence toutes les autorisations d'occupation du domaine public et dans un souci de qualité, d'hygiène, de respect des riverains, la commune d'Hénin-Beaumont a mis en place un dossier de candidature pour ces emplacements. L'organisateur s'engage à évaluer les participants selon les critères suivants :

- **50 % sur la qualité des produits proposés**
- **30 % sur l'attrait visuel**
- **20 % pour la capacité à proposer les produits à un prix attractif**



En contrepartie, les commerçants retenus s'engagent à prendre à leur charge un plat chaud (restauration salée) et un dessert (restauration sucrée) pour les agents communaux en service le jour de l'évènement, soit 20 personnes maximum.

Votre candidature sera étudiée à partir de :

1. l'argumentaire développé dans ce dossier de candidature,
2. des compléments d'information fournis dans votre lettre d'accompagnement,
3. de photographies significatives illustrant les outils de vente de vos participants.

La commission de sélection des candidatures se réserve la possibilité de refuser les activités non assurées et non réglementées. Dès que les candidatures auront été examinées en commission, elles feront l'objet, soit d'une autorisation, soit d'un courrier de refus le cas échéant.

Le dossier complet est à retourner avant le vendredi 30 mai 2025 à 12 h 00, délai de rigueur, à l'attention de :

**Monsieur le Maire d'Hénin-Beaumont**  
**Mise en concurrence du domaine public**  
**1 place Jean Jaurès**  
**62110 HENIN BEAUMONT**

Ou par mail à : [manifestations@mairie-heninbeaumont.fr](mailto:manifestations@mairie-heninbeaumont.fr)

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes meilleurs sentiments.

**Steeve BRIOIS**



  
**Maire d'Hénin-Beaumont**  
**Conseiller Départemental du Pas-de-Calais**

## DOSSIER DE CANDIDATURE

### Mise en concurrence du domaine public pour une activité de restauration à l'occasion des fêtes champêtres Les 14 et 26 juillet et les 10, 23 et 31 août 2025

Date de réception de la demande : .....

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 30 mai 2025 - 17h00**

#### **INFORMATIONS PERSONNELLES :**

Madame

Monsieur

Nom : .....

Prénom : .....

Date et lieu de naissance : .....

Adresse : n°..... rue.....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : .....

Tél portable (du responsable) : .....

E-mail : .....

Site web : .....

#### **INFORMATIONS PROFESSIONNELLES :**

Nom d'enseigne : .....

N°..... rue : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Fax.....

E-mail : .....

**DATES SOUHAITEES :**

- 14 juillet de 12h à 18h
- 26 juillet de 18h à 00h
- 10 août de 12h à 18h
- 23 août de 18h à 00h
- 31 août de 12h à 18h

**INFORMATIONS TECHNIQUES SUR LA SURFACE DE VENTE :**

Puissance électrique de votre surface de vente : .....(groupe électrogène ou branchement)

**PRODUITS PROPOSES A LA VENTE :**

- Restauration sucrée type crêpes, gaufres, glaces, granita etc..
- Restauration salée type sandwiches, frites, cochon grillé etc .....

**OBSERVATIONS ET PRECISIONS PERMETTANT D'APPRECIER LA QUALITE DE LA CANDIDATURE (photos, book, articles de presse, diplôme, expérience...)**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**La recevabilité d'une inscription est liée impérativement**  
**À l'envoi du dossier complet comprenant :**

- Fiche administrative dûment remplie
- Extrait « K bis » de l'année en cours
- Plan et emprise au sol de votre surface de vente
- Attestation d'assurance multirisque de l'année en cours (responsabilité civile, incendie, vol et vandalisme)
- Liste complète des produits proposés
- Prix de vente indicatif des produits proposés au public
- Liste des fournisseurs
- Argumentation, même succincte, de votre candidature

**J'atteste sur l'honneur que les renseignements ci-dessus sont exacts et conformes à la réglementation en vigueur.**

**Fait à.....**

**Le.....**

**Signature et tampon:**

**Cadre réservé à la commission d'attribution des emplacements**

**Dossier complet :**    Oui    Non

**Décision de la commission :**

- accepté :**
  - en attente :**
  - refusé :**
  - Commentaires :** .....
- .....
- .....
- .....
- .....

